

ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.



HONNEUR.

PATRIE.

Le Grand Chancelier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur

certifie que, par Décret du \_\_\_\_\_ sept Octobre \_\_\_\_\_ mil neuf cent vingt-six \_\_\_\_\_

Le Président de la République Française

a conféré à M. Loznanski, Charles, de nationalité polonaise,

\_\_\_\_\_ Chef de Section au Ministère des Affaires Étrangères de Vologne,

la Décoration d'Officier de l'Ordre National de la Légion d'honneur.

Fait à Paris, le \_\_\_\_\_ 21 Octobre \_\_\_\_\_ 1926.

De, celle à inscrire, N<sup>o</sup> 33.793.

Le Chef du Bureau,

*Umsing*

*Q. M. Wain*

112

27.76